

Un nouveau bureau pour accueillir 1.000 primo-arrivants par an

ANDERLECHT La commune se dit prête à abriter le Bapa alors que la Cocof table sur un parcours d'intégration obligatoire dès 2020

Verra-t-on bientôt fleurir un bureau d'accueil pour les primo-arrivants (Bapa) en terres anderlechtoises ? L'idée est en tout cas plus que dans l'air, le conseil communal local ayant approuvé à l'unanimité, jeudi dernier, une motion en ce sens déposée par le conseiller d'opposition, Gaëtan Van Goidsenhoven (MR). Il s'agirait là du troisième Bapa francophone en Région bruxelloise après celui de Bruxelles-Ville et celui des communes de Molenbeek et Schaerbeek.

« Si nous sommes loin des objectifs fixés en 2014 (six bureaux promis), cette perspective d'un bureau d'accueil peut être considérée comme une avancée pour la cohésion sociale en Région bruxelloise, a souligné le chef de file libéral, en rappelant qu'un appel à projet doit être lancé prochainement par la Commission communautaire commune (Cocof).

« Tout le ministre-présidente (Fadila Laanan, PS) que le ministre en charge de la cohésion sociale (Rudi Vervoort, PS) ont exprimé le fait qu'il existait une aire géographique de prédilection pour fixer ce nouveau bureau, à savoir Anderlecht, Saint-Gilles et

Forest. Cette aire géographique nous concerne donc et il serait opportun de positionner notre commune au regard de l'enjeu qu'elle connaît en la matière. »

Un appel entendu donc par la commune d'Anderlecht qui dispose déjà d'un bureau d'accueil, néerlandophone celui-là, sur son territoire. Un comité de pilotage sera ainsi mis sur pied pour étudier les modalités pratiques de la candidature. « Pour nous, c'est une plus-value importante en matière de cohésion sociale.

Beaucoup de primo-arrivants anderlechtois se retrouvent dans les Bapa des autres communes.

Ils représentent quand même 12 % des usagers. Avoir un Bapa qui générera un parcours de citoyenneté à Anderlecht est très important pour le vivre ensemble », s'est réjoui Julien Milquet, CDH l'échevin de la Cohésion sociale, relayé par l'agence Belga.

Du côté de la Cocof, on confirme que l'appel à candidature pour l'agrément d'un 3^e Bapa sera lancé prochainement. Ce bureau d'accueil qui devrait « idéalement être situé dans le sud de Bruxelles sera susceptible d'accueillir 1.000 primo-arrivants par an, avec la possibilité d'augmenter la capacité dans les années qui viennent », indique-t-on au cabinet de Rudi Vervoort où l'on annonce le lancement prochain d'un nouvel appel à conventionner des opérateurs de formations linguistiques pour augmenter l'offre de cours de français proposés aux primo-arrivants. « Il est vraiment important de leur donner le plus rapidement possible les premières bases de la connaissance de notre langue pour pouvoir s'inclure à Bruxelles. Nous sommes en train d'améliorer notre réglementation pour que les nomenclatures collent plus à la réalité vécue à Bruxelles. »

Parcours obligatoire en 2020

Le budget 2019 consacré à cette politique avoisine les 8 millions d'euros contre 800.000 euros en 2013, pointe-t-on encore chez Rudi Vervoort où l'on précise que l'obligation de passer par le parcours d'intégration est sur les rails. « L'obligation du parcours d'accueil devrait être mise en œuvre à partir de 2020 si tout va bien. L'accord de coopération nécessaire à cela est actuellement soumis au Conseil d'Etat. » ■

PATRICE LEPRINCE